

Rapport d'enquête

État des lieux 2019 de l'action culturelle dans les bibliothèques de Vendée

Département de la Vendée – 2020

Rapport d'enquête

État des lieux 2019 de l'action culturelle dans les bibliothèques de Vendée

Département de la Vendée – 2020

Table des matières

Contexte	6
Les objectifs visés	6
La méthodologie appliquée	6
Les points de vigilance	7
Résultats	8
Introduction	8
État des lieux des répondants	10
L'action culturelle en Vendée	13
Un dynamisme sur lequel investir	13
La programmation de l'action culturelle	14
Types d'animations et objectifs	15
La participation aux événements nationaux	18
Les publics	19
Les moyens de communication utilisés	21
La récurrence des animations	22
Partenariats locaux, accueil de classes et hors-les-murs	22
Le soutien de la Direction des Bibliothèques en matière d'action culturelle	25
Un soutien de la Direction des Bibliothèques apprécié	25
L'emprunt du matériel d'animation	25
La formation de l'équipe	27
Les soirées Voyageurs du Soir	28
Les appels à projets	28
Feuille de route	29
Conclusion	31
Annexe : questionnaire	32



Contexte

Les objectifs visés

Soutenir, conseiller ou accompagner un réseau de lecture publique sur une échelle départementale n'est pas chose aisée. L'accessibilité aux lieux et aux contenus culturels passe par une requalification des équipements mais aussi, plus que jamais, par des politiques d'actions culturelles au service de tous et de chacun.

Il nous a semblé essentiel d'interroger les 220 bibliothèques sur leurs pratiques en matière de programmation culturelle, sur ce qu'elles font par elles-mêmes, sans ou avec le soutien de la Direction des Bibliothèques. Mieux appréhender les sujets ou les projets pour lesquels les bibliothèques pourraient avoir besoin de nous. En résumé, mieux connaître leurs attentes.

Nous avons également fait le choix de mettre l'accent, dans l'analyse des données, sur les distinctions entre bibliothèques organisées en réseau intercommunal ou non, sur celles fonctionnant avec des salariés ou non et sur la question, inhérente à toute action, des moyens budgétaires.

La méthodologie appliquée

Les questionnaires papier ont été envoyés par courrier aux bibliothèques de Vendée en février 2019. Les équipes avaient jusqu'au 20 avril 2019 pour y répondre. Il n'y a pas eu de relance sur la période. Les quelques réponses reçues après la date butoir ont néanmoins été prises en compte.

Une fois les réponses récoltées, une analyse de premier niveau a été effectuée. Afin d'aller plus loin, notamment pour faire la distinction entre réseau/pas en réseau, salarié/sans salarié, la Direction des Bibliothèques a fait appel à Laetitia Jenn, sociologue et analyste ayant déjà contribué à l'enquête « La bibliothèque : pas pour moi ? » en 2019.

Les points de vigilance

Deux points de vigilance sont à prendre en compte à la lecture de ce rapport :

- Budgets – Estimation approximative de certaines données : une des bibliothèques a précisé le montant du budget intercommunal et non celui de sa bibliothèque ; en vue d'une bonne exploitation les données, il a été décidé de diviser ce chiffre par le nombre de bibliothèques composant ce réseau afin d'avoir une idée du budget moyen de chaque structure. Bien que cette méthode soit approximative, une seule des bibliothèques étant concernée, les résultats ne s'en trouvent pas affectés et sont, de fait, considérés comme fiables.
- Événements nationaux - Confusion due à la rédaction de certaines questions : les répondants y ont vraisemblablement répondu en pensant qu'elles concernaient uniquement les événements nationaux alors qu'elles concernaient l'ensemble des animations (cf. annexe, page 2 jusqu'à la question « Souhaiteriez-vous toucher un public en particulier lors des prochaines animations ? Si oui, lequel ? »). Au regard des réponses, nous avons considéré, dans ce rapport, que les chiffres ont concerné les événements nationaux.

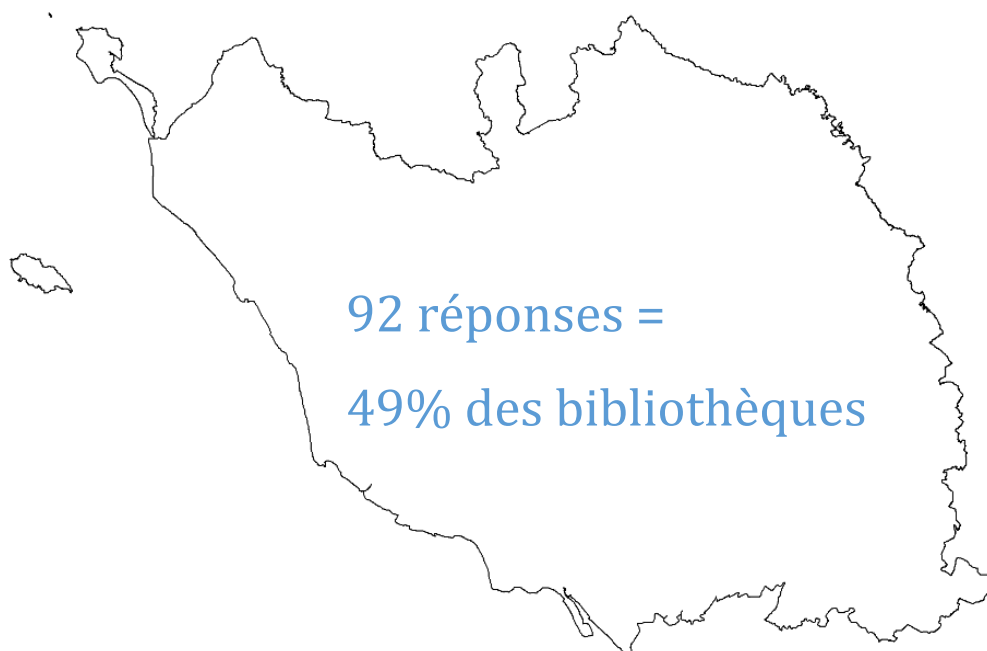


Résultats

Introduction

Les lois de décentralisation ont permis aux intercommunalités de se saisir du sujet de la lecture publique et d'en prendre les compétences, se substituant, en partie ou en totalité, aux communes. Se mettent alors en place des équipes de salariés intercommunaux qui assurent *a minima* l'informatisation du réseau et la circulation des collections. Certains EPCI ont fait le choix d'ajouter à ces compétences de base la constitution d'un fonds entièrement intercommunal, la prise en charge de l'action culturelle, de l'ensemble du personnel et la politique d'investissement pour les bâtiments et le mobilier. L'expérience montre que ces prises de compétences complètes et soutenues par des volontés politiques affirmées ont entraîné des gains qualitatifs et quantitatifs majeurs. Depuis le premier réseau, celui de Pouzauges, mis en place en 1992, de nombreuses intercommunalités ont franchi ce pas, encore tout récemment à l'aune des fusions préconisées par la loi NOTRe. Plus de 60% des bibliothèques vendéennes sont désormais en réseau et elles seront d'ici 2022 plus de 80%.

Nous avons obtenu 92 réponses, ce qui représente **49%** des bibliothèques de Vendée, un taux qui nous permet d'avoir une bonne vision des animations organisées par les bibliothèques sur le territoire.



Quelques indications avant d'entrer dans le vif du sujet :

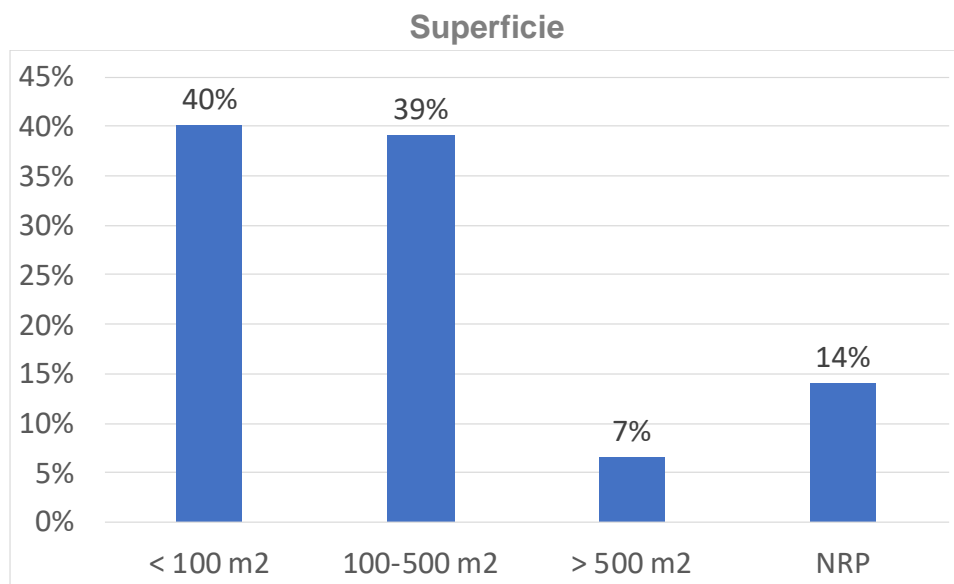
- Le questionnaire se trouve en annexe
- Les chiffres indiqués dans la suite de ce rapport se basent sur l'ensemble de ces 92 réponses, sauf indication contraire
- « NRP », présent en légende de certains graphiques, est utilisé pour le pourcentage de bibliothèques interrogées n'ayant pas répondu à la question concernée
- L'enquête date du printemps 2019 et l'analyse n'inclut pas les changements ayant pu avoir lieu depuis.

État des lieux des répondants

Sur les 92 bibliothèques, 51 sont en réseau et 41 ne le sont pas, soit les pourcentages suivants :

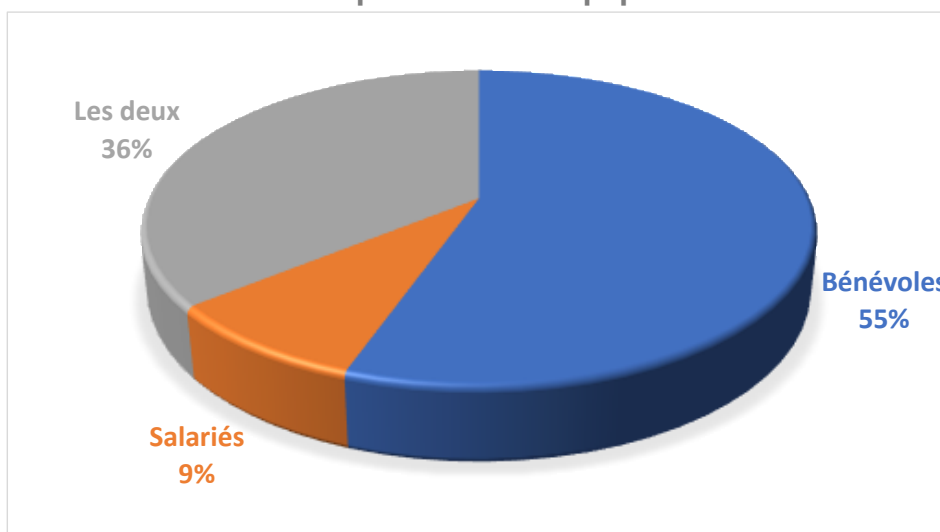


La majorité des bibliothèques ont une superficie maximale de 500 m². Une ventilation plus précise est présentée ci-dessous :



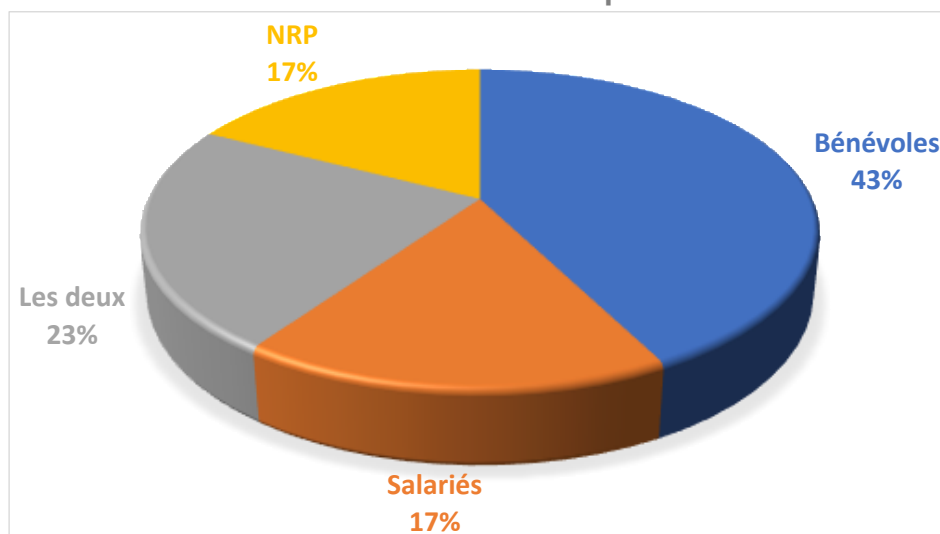
Les bibliothèques qui ne vivent que grâce au bénévolat représentent plus de la moitié des structures, ainsi que nous pouvons le voir ici :

Composition des équipes



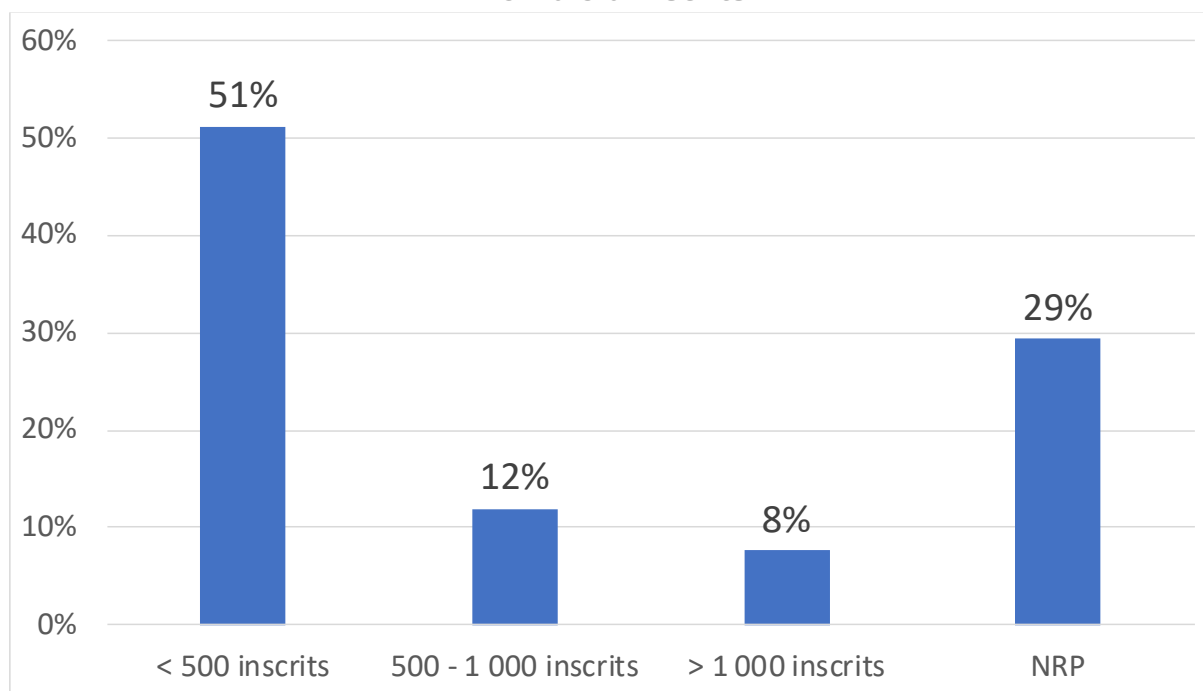
Cependant, seules 43% des animations sont assurées par des bénévoles comme le montre le graphique ci-dessous :

Animations assurées par...



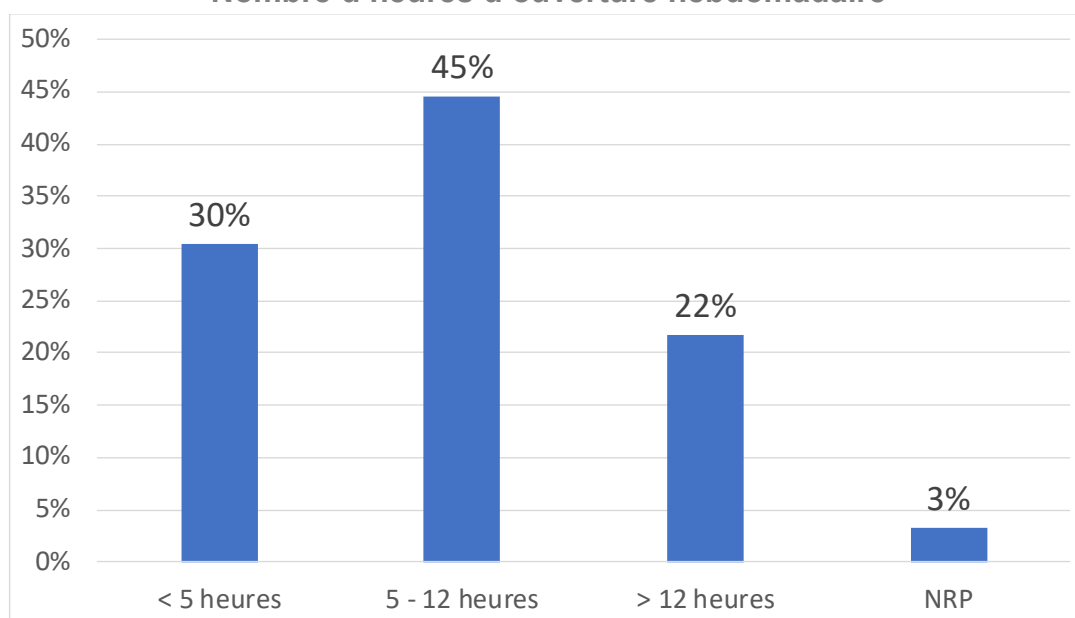
La moitié des bibliothèques ont moins de 500 inscrits. Il y a malheureusement un nombre important de non-réponses : une complétude des données, quand elle pourra être faite, changerait peut-être cette ventilation ; cela étant dit, notre connaissance des structures nous laisse à penser que la proportion de bibliothèques ayant moins de 500 inscrits serait plus importante.

Nombre d'inscrits



Près de la moitié des équipements sont ouverts de 5 à 12 heures par semaine, ce qui est tout à fait conforme à la moyenne départementale, légèrement supérieure à 9 heures hebdomadaires. A noter que cette moyenne reste encore nettement inférieure à la moyenne nationale, qui est de 14h30.

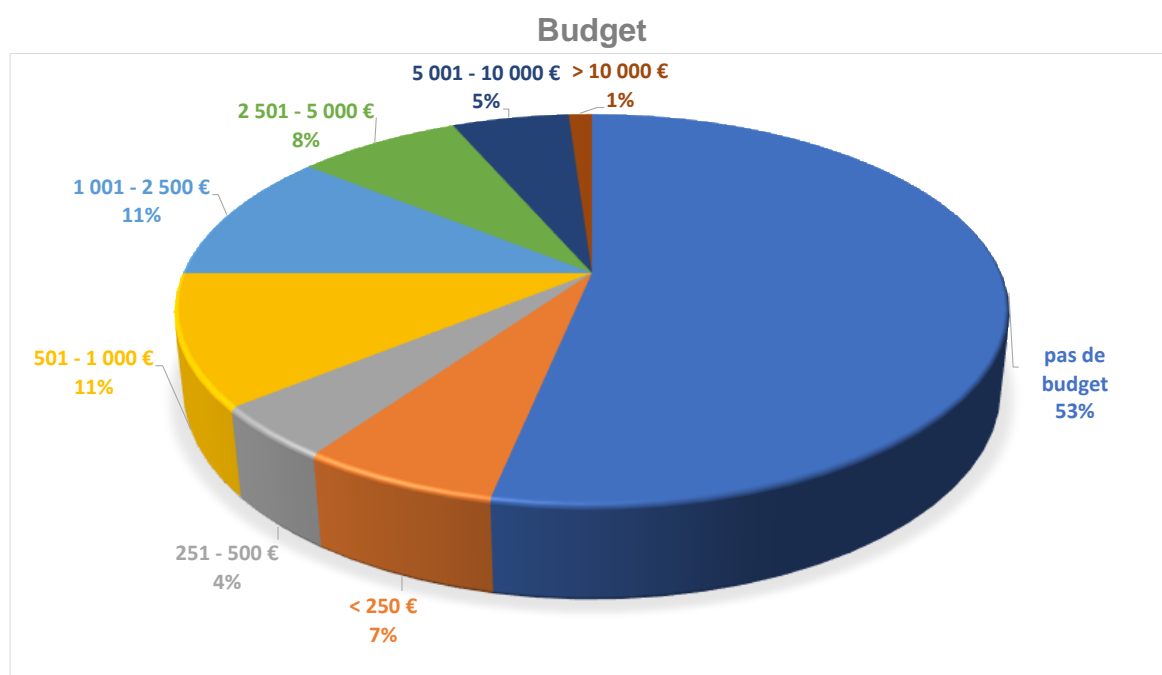
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire



Un dynamisme sur lequel investir

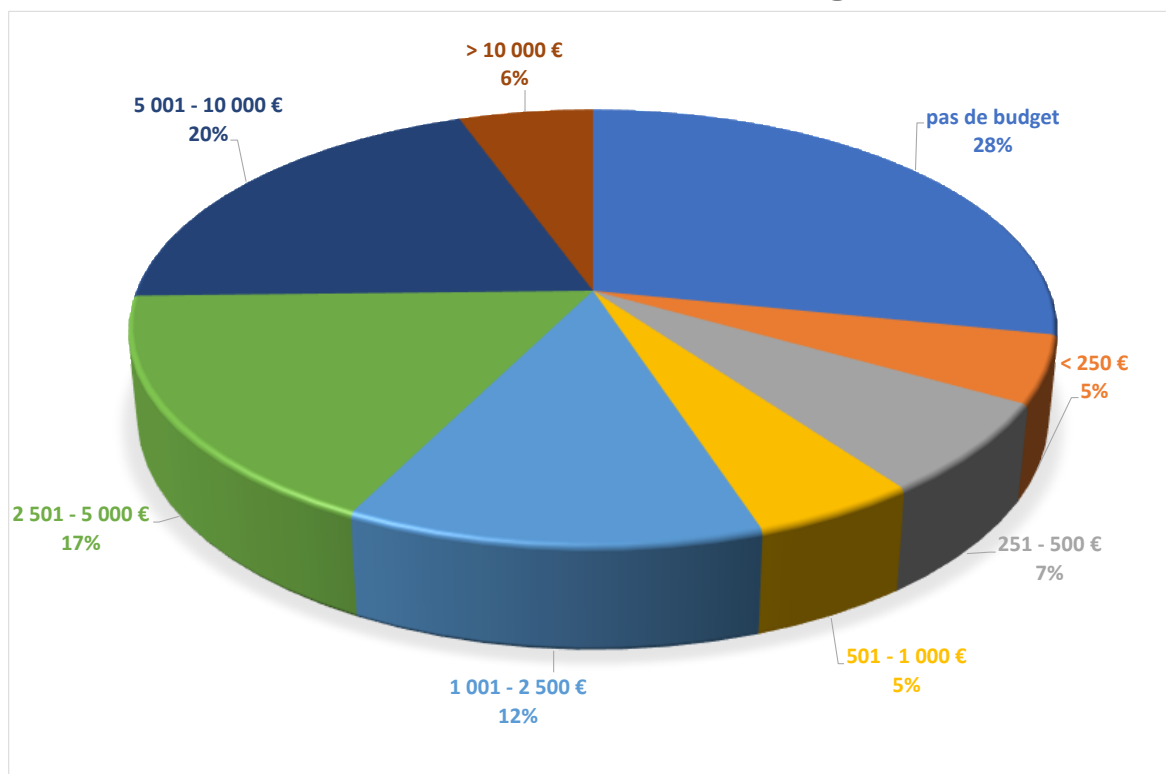
88 bibliothèques proposent des animations, soit 96% d'entre elles, et plus de 1 000 animations sont proposées chaque année (1 088 en 2019), ce qui prouve le fort dynamisme des bibliothèques de Vendée en matière d'action culturelle.

Comme le montre le graphique ci-dessous, 53% des bibliothèques ne disposent pas de budget (on entendra comme budget la somme des budgets communal et intercommunal). 1 bibliothèque dispose de plus de 10 000 € de budget. Quant aux autres, la ventilation est relativement homogène.



En revanche, le nombre d'animations varie grandement selon le budget alloué. Notamment, les bibliothèques n'ayant pas de budget, soit plus de la moitié d'entre elles (53%), réalisent près d'un tiers des animations (28%).

Nombre d'animations selon le budget



Cette information montre à quel point les bibliothèques de Vendée ont à cœur d'animer les lieux et de faire vivre les collections même lorsque le budget n'est pas là. La mise en place par la collectivité d'un budget dédié aux animations a une incidence directe sur leur nombre et permet de supposer un gain qualitatif.

À l'heure où les bibliothèques sont des lieux de vie et non plus uniquement des lieux de prêt de documents, ces données doivent conforter les élus dans l'importance de donner aux bibliothèques des budgets leur permettant de répondre à cet enjeu.

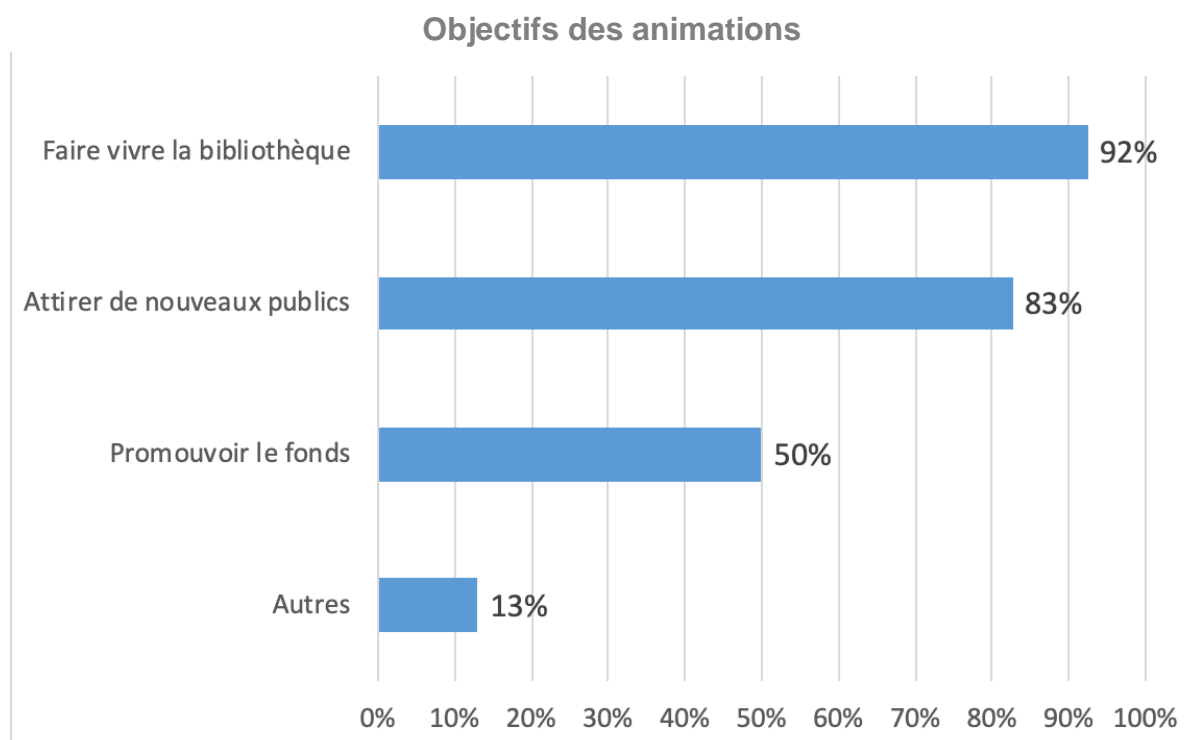
La programmation de l'action culturelle

L'organisation d'animations au sein des bibliothèques s'accompagne parfois mais pas toujours d'une véritable politique d'action culturelle : 41% d'entre elles en ont élaboré une, avec une proportion équivalente qu'elles soient ou non en réseau.

41% des bibliothèques mettent en place une programmation annuelle de leurs animations. Celles fonctionnant avec salarié(s) programment plus souvent de manière annuelle (59%) que celles sans salarié (27%).

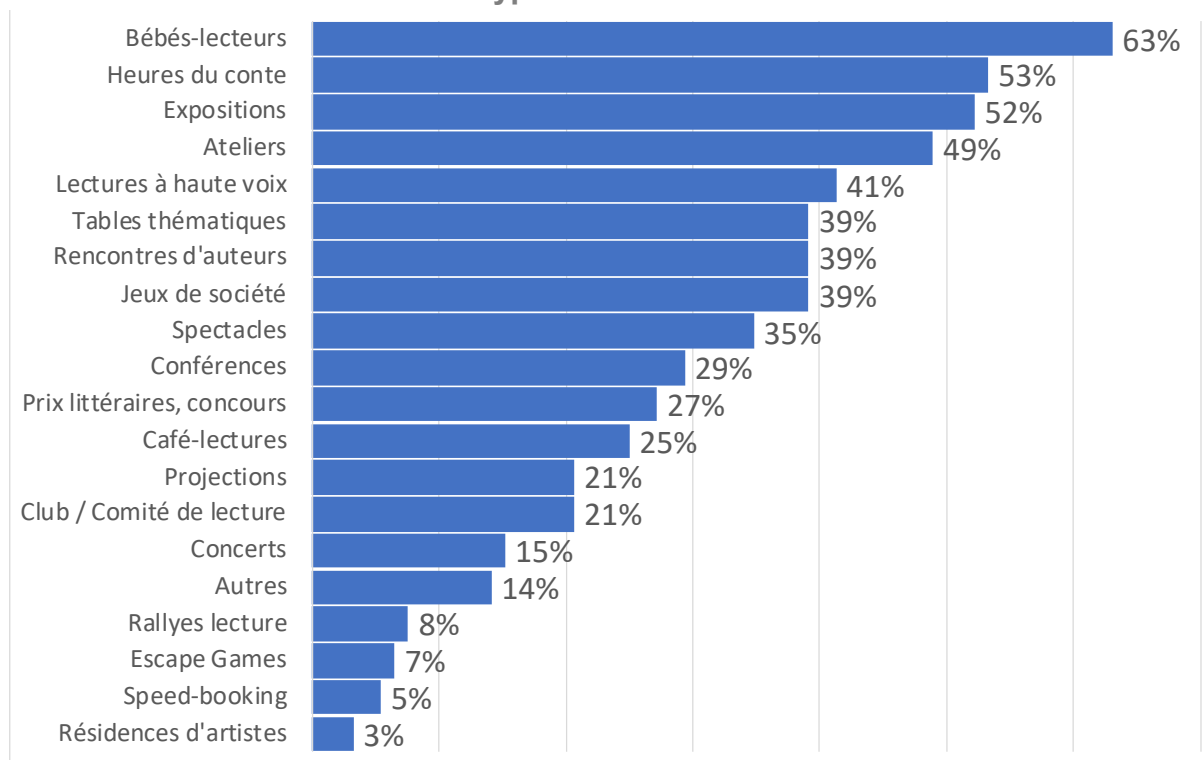
Les bibliothèques qui ne fonctionnent pas en réseau programment davantage leurs animations à l'année que celles en réseau (46% contre 37%).

Types d'animations et objectifs



Les bibliothèques cherchent avant tout à faire vivre le lieu et attirer de nouveaux publics. La promotion du fonds n'arrive qu'en troisième position bien que cela reste un but pour la moitié des bibliothèques. Il faut savoir que les chiffres sont bien plus importants pour les bibliothèques avec salarié(s) que pour celles sans (71% contre 33%). Ces données sont rassurantes : les bibliothécaires semblent avoir perçu l'importance des enjeux actuels sans oublier pour autant l'importance de valoriser les collections. Les autres objectifs cités rejoignent l'idée première (dynamiser le lieu, tisser des liens sociaux, offrir des moments de convivialité, développer des partenariats locaux) et la promotion du fonds (faire découvrir des auteurs, illustrateurs..., promouvoir la lecture chez les plus jeunes).

Type d'animations



Nous notons que les animations les plus nombreuses sont les bébés lecteurs, les heures du conte, les expositions et les ateliers. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées face à ce constat :

- Il s'agit principalement d'animations jeunesse, dont le public est captif.
- Ce sont des animations faciles d'accès, qui ne nécessitent que peu ou pas de matériel (y compris pour les expositions, que les bibliothèques peuvent emprunter) ni de formation, et qui peuvent donc être proposées par de nombreux bibliothécaires.

Elles sont suivies, pour les animations moins récurrentes, par les lectures à voix haute, les jeux de société, les rencontres d'auteurs et les tables thématiques (que l'on pourra également considérer comme une valorisation des fonds et non une animation).

Il est plaisant de noter que des animations plus ponctuelles et plus novatrices sont également organisées, telles que les rallyes lecture, escape games, speed-booking et résidences d'artistes.

Il nous a semblé intéressant de mettre en valeur les types d'animations faisant l'objet d'un delta important entre les bibliothèques en réseau et celles n'étant pas en réseau. Ces animations, organisées plus souvent par les bibliothèques en réseau, sont les suivantes : les spectacles (28%), les journées/soirées jeux de société (24%), les prix littéraires/concours et les café-lectures (22%).

Il nous a également semblé pertinent de nous intéresser à la composition de l'équipe. Ainsi, les proportions salariés/bénévoles sont quasi identiques et la part du bénévolat est conséquente, que les bibliothèques soient ou non en réseau.

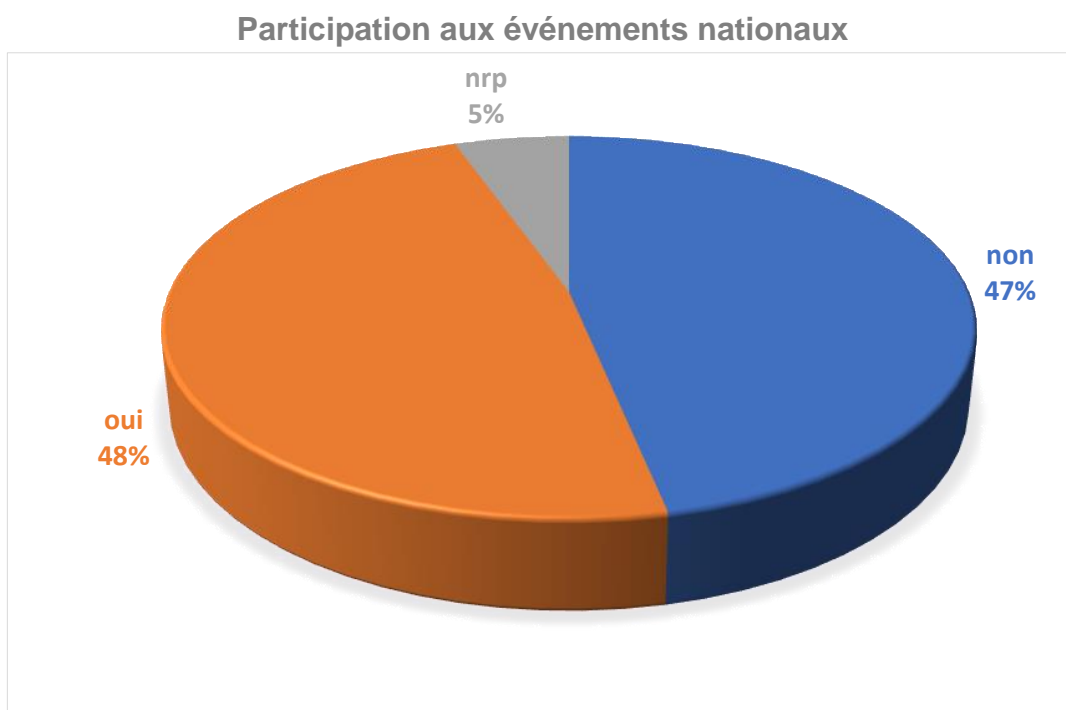
	Pas en réseau	En réseau
0 salarié	56%	55%
1 salarié et +	44%	45%
0 bénévole	10%	8%
1 bénévole et +	90%	92%

Ce constat, nous fait nous interroger sur la répartition salariés/bénévoles quant aux types d'animations et aux objectifs. Les données marquantes sont les suivantes :

- 27% des bibliothèques n'ayant pas de salarié ont une programmation annuelle, contre 59% de celles en ayant au moins 1 ;
- 33% des bibliothèques n'ayant pas de salarié cherchent à promouvoir le fonds, contre 71% de celles en ayant au moins 1 ;
- Pour certains types d'animations, le delta entre les pourcentages de bibliothèques ayant ou non des salariés est important, comme l'indique le tableau ci-dessous :

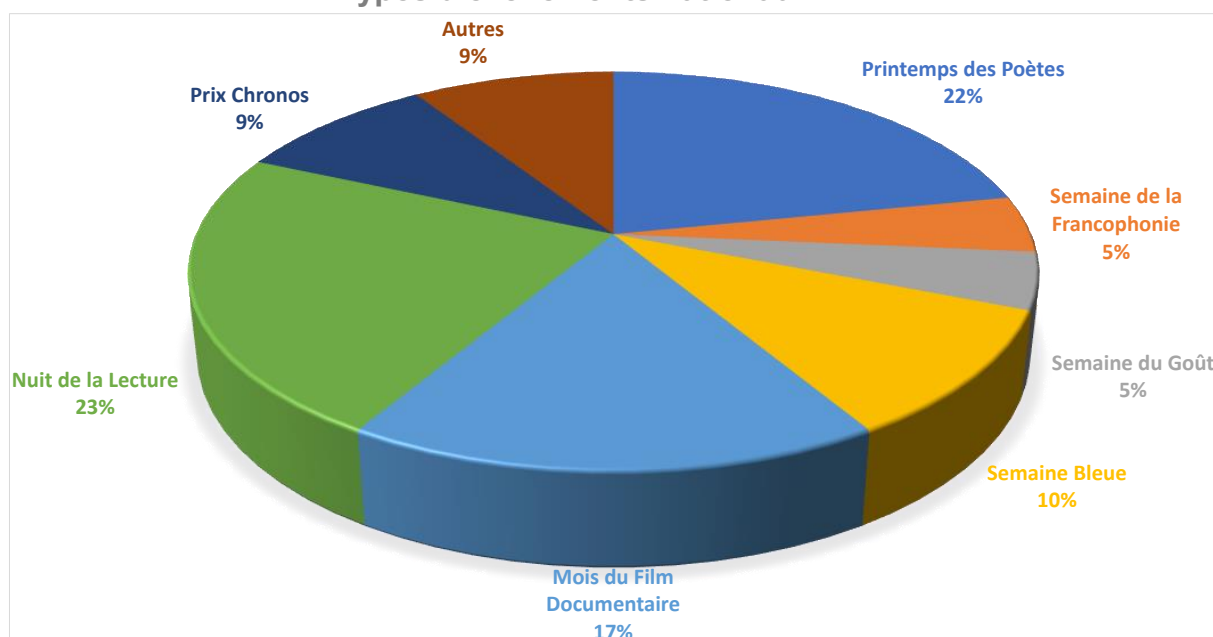
Type d'animations	Pas de salarié	Au moins 1 salarié	Delta
Heures du conte	35%	76%	41
Jeux de société	22%	61%	39
Prix littéraire, concours	10%	49%	39
Ateliers	33%	68%	35
Rencontres d'auteurs	24%	59%	35
Conférences	16 %	46 %	30
Projections	8%	37%	29
Bébés-lecteurs	51%	78%	27
Spectacles	24%	49%	25
Concerts	4%	29%	25

La participation aux événements nationaux



44 bibliothèques, soit 48%, indiquent participer à des événements nationaux. La Direction des Bibliothèques leur propose de participer à deux d'entre eux : le Mois du Film Documentaire et le Prix Chronos. Nous avons souhaité connaître la proportion de bibliothèques répondant à ces appels à projets, et savoir si elles participent ou non spontanément à d'autres événements. Les données sont fortement positives et encourageantes dans les deux cas, ainsi que le montre le graphique ci-dessous. Notamment pour le Mois du Film Documentaire, événement qui, comme le Prix Chronos, n'est proposé que depuis un an.

Types d'événements nationaux



Nous pouvons voir que la Nuit de la Lecture et le Printemps des Poètes sont les deux événements qui génèrent le plus de participation, suivis du Mois du Film Documentaire et de la Semaine Bleue.

Les autres événements, avec un pourcentage inférieur à 10%, sont moins plébiscités. Enfin, les bibliothèques participent aussi à d'autres événements que nous n'avions pas listés. Les voici :

- La semaine de la petite enfance
- Le festival du court-métrage
- Les journées du patrimoine
- Le prix des Incorruptibles
- Partir en livre
- La semaine du développement durable
- Le centenaire 14-18

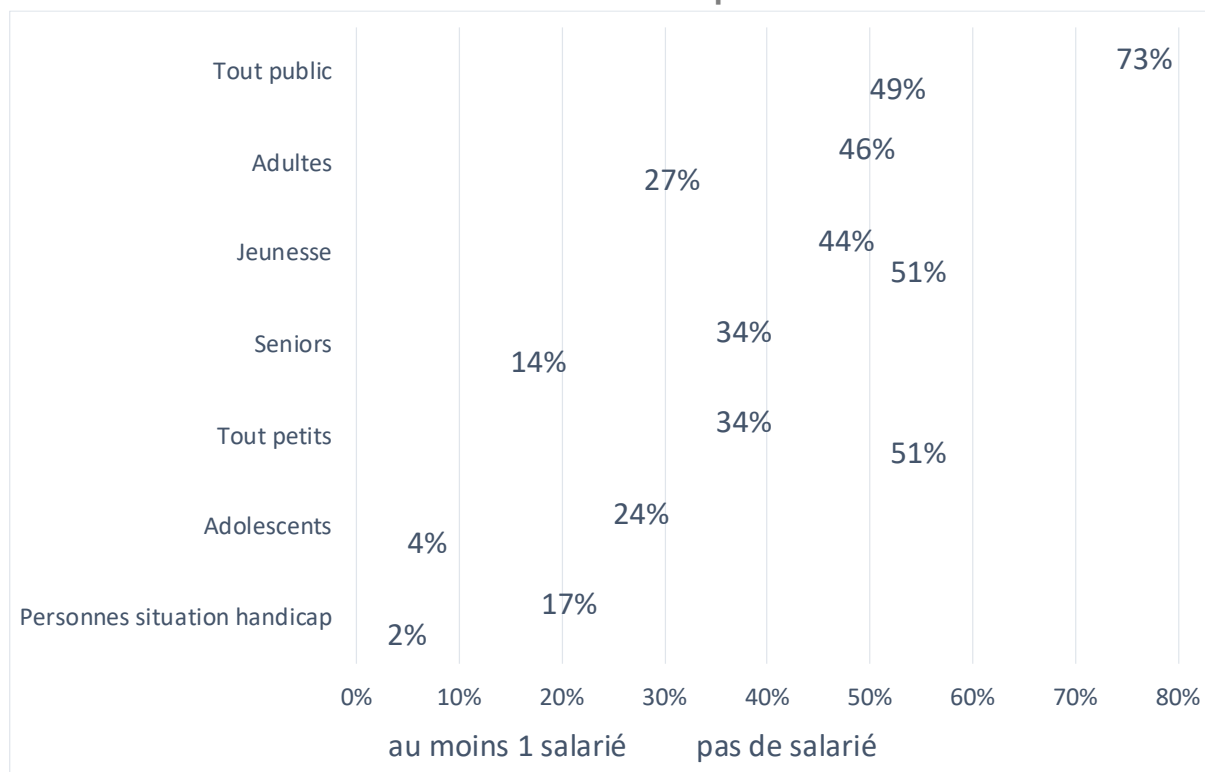
La distinction réseau/pas réseau n'est pas marquante. En revanche, la distinction salarié/sans salarié est parlante : 27% des bibliothèques n'ayant pas de salarié participent à des événements nationaux contre 73% de celles qui en ont.

Les publics

Attention, comme évoqué dans les points de vigilance en page 7, l'analyse ci-dessous part du principe que les répondants ont considéré que cette partie du questionnaire se référait aux événements nationaux, mais il est possible que certains aient répondu en se référant à leurs animations de manière générale, ce qui était le but recherché par le questionnaire.

Les bibliothèques cherchent plus particulièrement à attirer le tout-public (50%) via ces animations, puis les enfants dont les tout-petits (respectivement 34% et 30%) et les adultes (24%). Les adolescents et les seniors semblent être des publics moins spécifiquement ciblés (13%). Loin derrière se trouvent les personnes en situation de handicap (1%), ce qui pose d'autant plus question que cette population est estimée à 9,8% sur le département. La distinction réseau/pas réseau est intéressante : celles qui ne sont pas en réseau cherchent davantage à cibler les publics spécifiques que celles qui le sont, surtout pour les adolescents et les adultes. La distinction salarié(s)/pas de salarié importe également, comme le montre le schéma ci-après :

Public ciblé / Salarié ou pas salarié



Nous pouvons voir que, si les animations tout public, puis les adultes, sont des priorités pour les bibliothèques ayant au moins 1 salarié, celles qui fonctionnent uniquement avec des bénévoles mettent en place avant tout des animations pour les enfants et les tout-petits. Ce point est particulièrement intéressant car il rejoint un constat national : dans les bibliothèques gérées uniquement par des bénévoles l'action culturelle à destination de la jeunesse est souvent priorisée car, comme indiqué précédemment, considérée comme plus facile d'accès. A l'inverse, pour les actions à destination des seniors, des adolescents et des personnes en situation de handicap, on constate que ce sont les bibliothèques avec au moins 1 salarié qui s'y intéressent.

84% des actions sont organisées au sein de la bibliothèque, que les bibliothèques soient ou non en réseau. Les données sur les lieux privilégiés hors de la bibliothèque sont à observer avec prudence car seules 35% des bibliothèques interrogées ont cité des lieux (question ouverte), soit 29 bibliothèques. Il semblerait que certaines actions aient lieu dans une salle communale (16 réponses). La raison majeure semble être la trop petite superficie des bibliothèques (17 réponses). La suivante est relativement floue « bibliothèque pas adaptée », on peut très probablement la rapprocher de la précédente, mais on peut également supposer que le mobilier n'est pas modulable. Ces données seraient à approfondir.

En outre, 47% des bibliothèques indiquent que les actions sont réalisées pendant les horaires d'ouverture (là aussi, seulement la moitié des bibliothèques a répondu), et 84% qu'elles sont organisées en-dehors de ces horaires. Lorsque ces animations ont

lieu en-dehors des horaires d'ouverture, elles ont essentiellement lieu en soirée (34%), puis en matinée ou le week-end mais dans une bien moindre proportion (10%).

Lorsqu'on interroge les bibliothèques sur les publics qu'elles souhaiteraient toucher lors des prochaines animations relatives aux événements nationaux, les adolescents (20%) et les seniors (10%) arrivent en premier, surtout pour les bibliothèques n'étant pas en réseau mais également pour les autres. Seules 27% des bibliothèques se sont prononcées sur cette question ouverte ; nous l'avons toutefois retenue car ces données pourraient représenter des tendances à creuser plus avant. Une des données est marquante : les personnes en situation de handicap ne sont aucunement ciblées (0%), ce qui, comme précédemment, pose grandement question. Rappelons que nous ne pouvons que supposer que la réponse a été donnée par rapport aux événements nationaux.

En revanche, quand on leur demande si les animations rencontrent leur public, la réponse est très largement positive (71%), sachant que sur cette question toutes les bibliothèques se sont prononcées. La distinction réseau/pas réseau n'a pas d'effet sur la réponse. Les raisons évoquées par les bibliothèques n'arrivant pas à toucher leur public varient (12 réponses) : la difficulté peut être liée au public ciblé, à l'animation proposée, à la communication faite ou à l'horaire défini.

Ce rapport n'a pas pour objet de proposer des hypothèses pour chacune de ces raisons, mais il serait en revanche pertinent, comme pour les données précédentes, de pousser cette analyse.

Précisons que des statistiques de fréquentation sont régulièrement effectuées par les bibliothèques pour 88 d'entre elles, soit une large majorité. Parmi elles, 58% sont en réseau et 42% ne le sont pas.

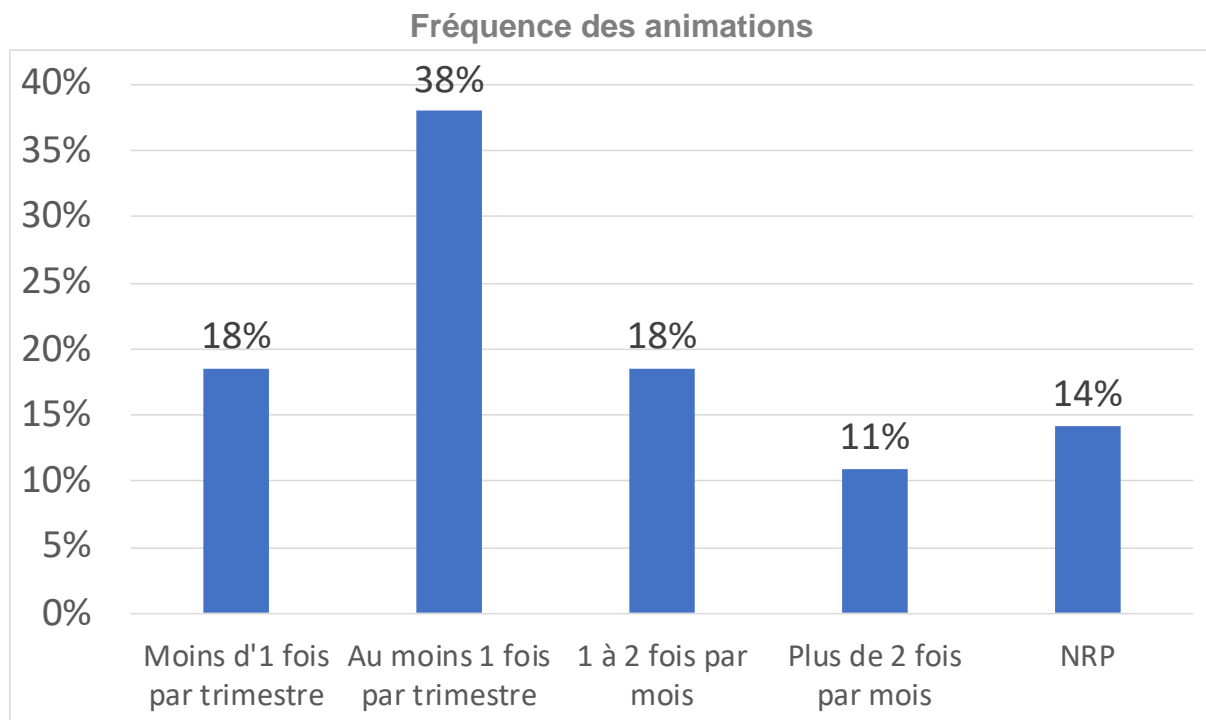
Les moyens de communication utilisés

Pour communiquer sur leurs animations, les bibliothèques s'appuient sur un relais local : tracts/affiches, bulletin communal et presse locale. Leurs sites web et les réseaux sociaux sont aussi fortement utilisés. Les réponses données dans « Autres » sont principalement locales aussi : radio locale, réseau des bibliothèques, panneau lumineux de la commune, etc.

Type de communication	Total
Brochure annuelle	15 %
Tracts et/ou affiches	74 %
Site web/réseaux sociaux	54 %
Bulletin communal	67 %
Presse locale	55 %
Commerces	38 %
Relais Direction des Bibliothèques	21 %
Autres	13 %

La récurrence des animations

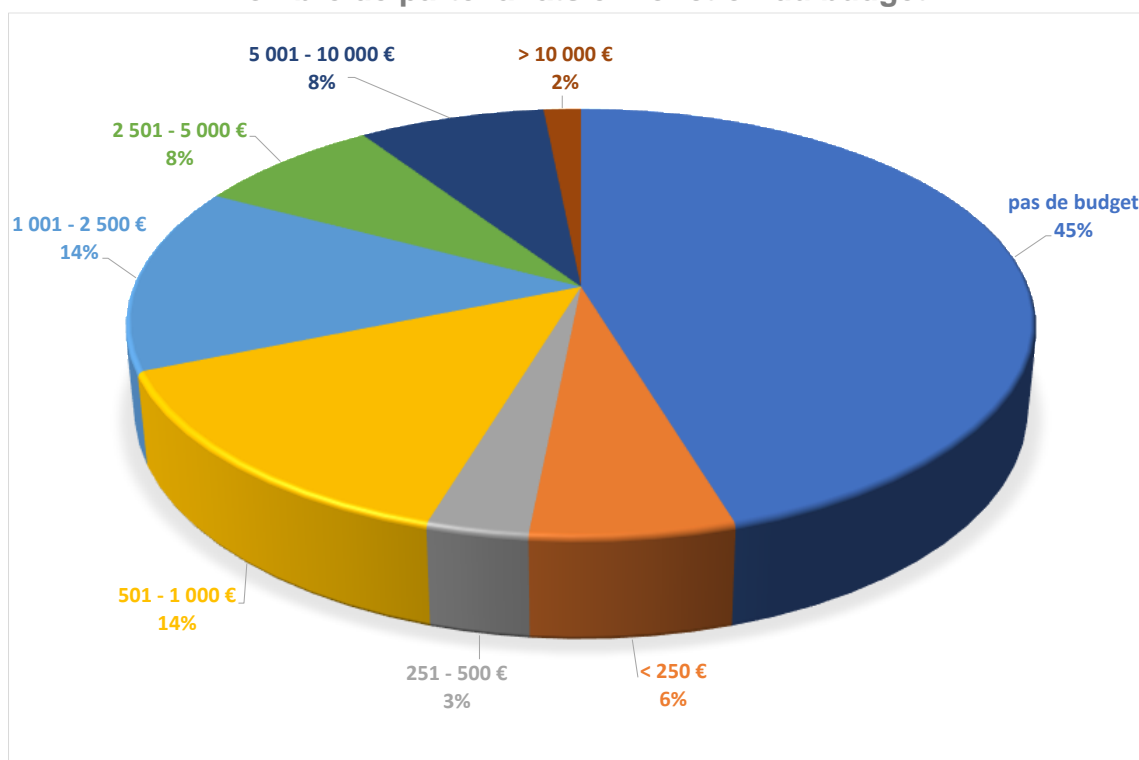
70% des animations sont récurrentes et organisées par des bibliothèques gérées uniquement par des bénévoles. Le tableau suivant montre plus précisément la fréquence des animations.



Partenariats locaux, accueil de classes et hors-les-murs

70% des bibliothèques interrogées mettent en place des partenariats locaux, à 61% pour les bibliothèques en réseau et à 39% pour celles n'étant pas en réseau. 83% des bibliothèques ayant au moins 1 salarié tissent des partenariats, contre 59% pour celles sans salarié. Tisser des partenariats est un réflexe plus fréquent lorsqu'un salarié porte le projet qui en est à l'origine. Le graphique ci-dessous, à comparer avec le graphique général sur le budget de la page 14, démontre que l'envie de créer un partenariat n'est pas due à un manque de moyens pour financer une animation.

Nombre de partenariats en fonction du budget



Les partenaires principaux sont les établissements scolaires et centres de loisirs, que les bibliothèques soient ou non en réseau. Toutefois, les structures seniors sont citées essentiellement par les bibliothèques en réseau (74% contre 26% pour les bibliothèques n'étant pas en réseau). En outre, les associations sont également citées (33%).

Concernant les publics scolaires, 89% des bibliothèques les accueillent, en proportion quasi-égale qu'elles soient ou non en réseau. Les primaires et maternelles sont principalement accueillis, c'est moins le cas pour les collèges et lycées, sans doute pour des questions de proximité et de présence ou non de ces structures sur la commune. Les animations proposées aux scolaires sont majoritairement des lectures (46%), avec parfois des visites (12%) et/ou emprunts (9%). Les jeux, rencontres thématiques et travaux autour du livre sont également cités, bien qu'en faible proportion (réponse libre dans le questionnaire). Bien plus rarement, elles prennent la forme d'expositions ou de spectacles, principalement pour les bibliothèques en réseau.

39% des bibliothèques réalisent des actions hors-les-murs (plus souvent quand elles sont en réseau : 45%, contre 32 % pas en réseau), 42% n'en proposent pas et les autres ne se sont pas exprimées. Ces informations posent question car l'action culturelle tend à valoriser la mise en place de cette pratique. Qu'il s'agisse d'entrer en contact avec les usagers ou de les fidéliser, de capter les publics plus éloignés géographiquement et socialement, de chercher à toucher des non-publics..., cette modalité, dont on ne peut plus dire qu'elle soit récente ou innovante, est incontournable. Les lieux cités sont principalement les établissements seniors et, en toute cohérence, les publics ciblés sont principalement les seniors. Ce sont les lectures

qui sont majoritairement citées comme activité pratiquée pendant ce temps hors-les-murs. Quant au distinguo pas de salarié/au moins 1 salarié, il est à noter que 63% des bibliothèques ayant au moins 1 salarié organisent des actions hors-les-murs, contre 20% de celles qui n'en ont pas.

Le soutien de la Direction des Bibliothèques en matière d'action culturelle

Un soutien de la Direction des Bibliothèques apprécié

L'action culturelle étant un des services proposés par la Direction des Bibliothèques, il est important de savoir si les actions menées recueillent ou non la satisfaction des bibliothèques. Les réponses confortent la Direction des Bibliothèques dans son rôle de force de proposition et d'accompagnement pour les bibliothèques.

60% des bibliothèques connaissent la rubrique Actions culturelles du portail, et 88% connaissent l'offre de la Direction des Bibliothèques (prêt de matériel, formations, accompagnement pour les *Voyageurs du soir*, autres projets). De très bons résultats, même s'il serait pertinent de savoir qui du responsable ou de toute l'équipe a répondu à cette question.

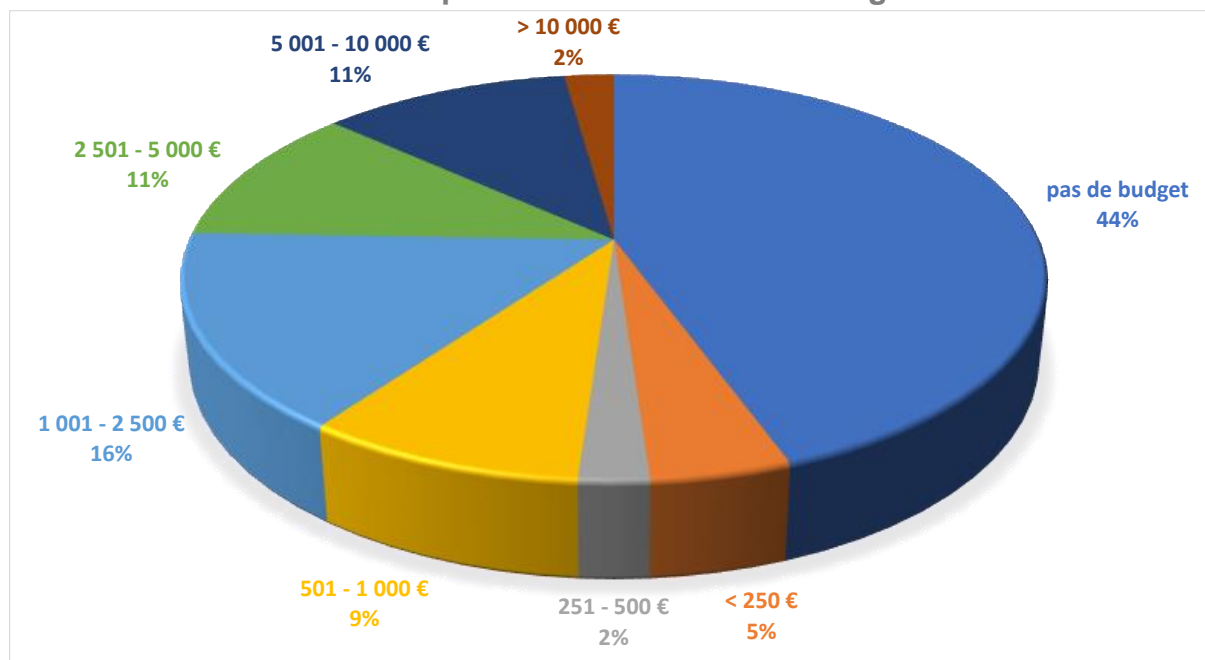
82% sont satisfaites de l'offre actuelle, surtout celles qui ne sont pas en réseau (88%) mais également celles qui le sont (76%). 6 bibliothèques, dont 5 en réseau, expriment toutefois leur insatisfaction. Leurs attentes en matière d'action culturelle sont les suivantes : avoir plus de souplesse pour le prêt du matériel en réseau, disposer de fichiers ressources sur les spectacles, organiser des formations spécifiques pour effectuer des animations envers les publics en situation de handicap, en difficulté de lecture et les migrants.

L'emprunt du matériel d'animation

49% des bibliothèques disposent d'un matériel d'animation qui leur est propre (sachant qu'elles ont pu répondre en pensant soit à la bibliothèque, soit à leur réseau), et 35% seraient d'accord pour le partager. Quoiqu'il en soit, 84% réservent du matériel de la Direction des Bibliothèques et 82% en sont satisfaites.

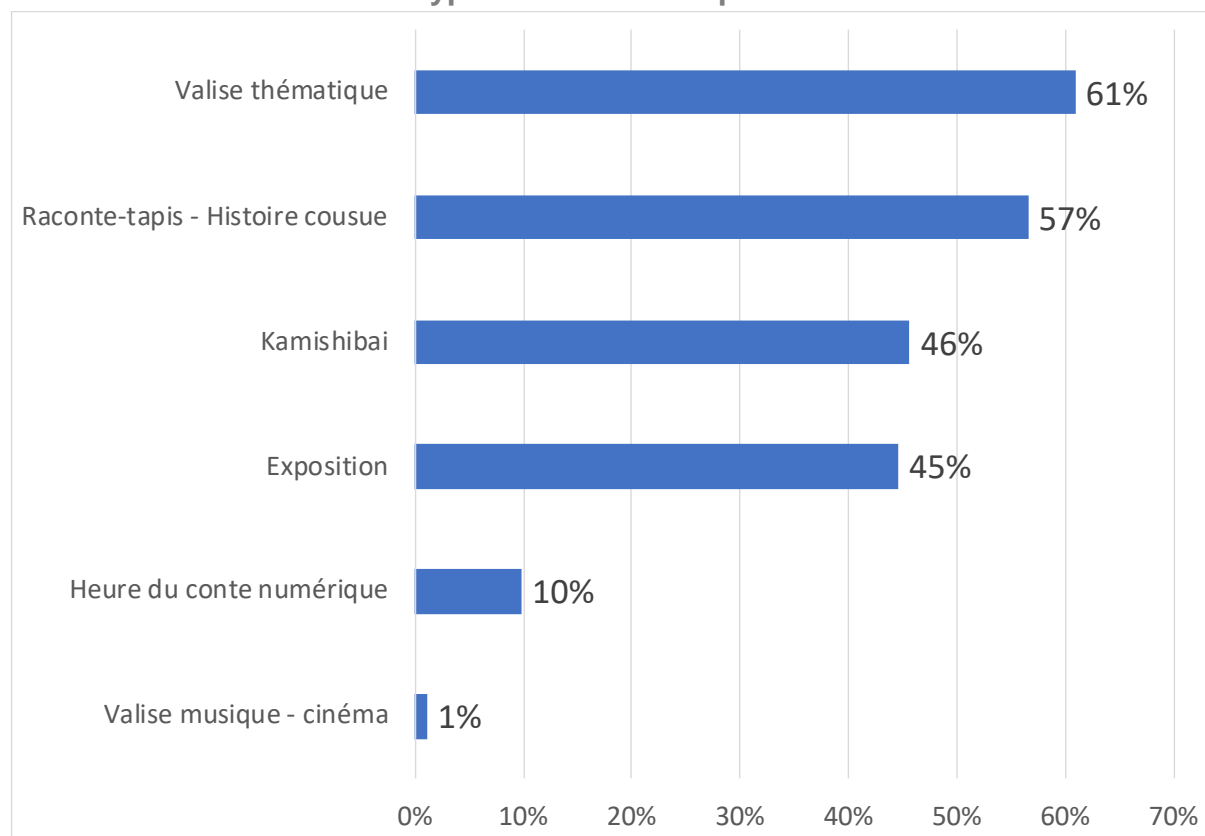
On note que le budget a un impact sur la possession de matériel d'animation : 44% des bibliothèques possédant du matériel ne disposent d'aucun budget, on peut supposer qu'il s'agit de matériel intercommunal ou créé par l'équipe. À l'inverse, 11% du matériel est acquis par des bibliothèques avec plus de 5 000 € de budget, alors qu'elles ne représentent que 6% des bibliothèques. Voici une représentation plus précise de cette ventilation :

Matériel possédé en fonction du budget



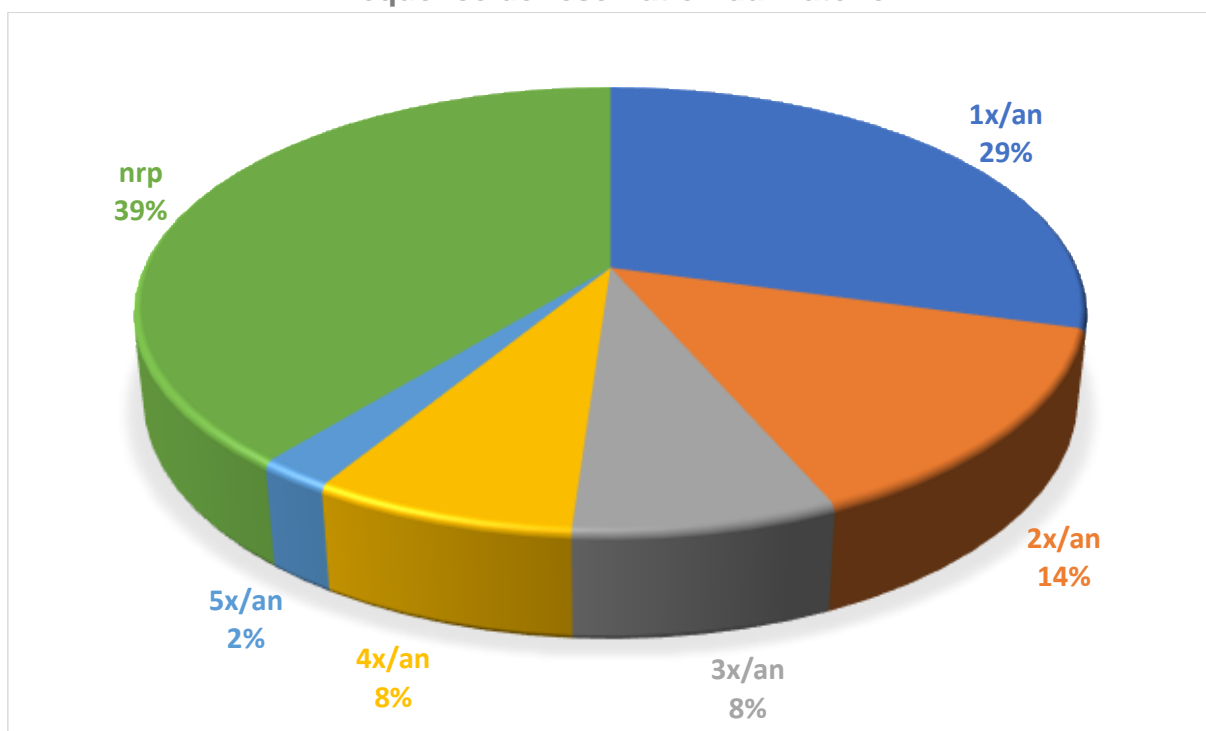
Le prêt de matériel est représenté dans le graphique ci-dessous : des données cohérentes puisque les ressources les plus réservées sont celles proposées depuis le plus longtemps et les plus faciles d'accès. Un travail de promotion reste à faire concernant l'offre récente.

Type de matériel emprunté



La fréquence de réservation est la suivante :

Fréquence de réservation du matériel



La formation de l'équipe

34% des bibliothèques ont au moins une personne formée dans l'équipe, 60% n'en ont pas. Voici les données avec le distinguo réseau/pas réseau et le nombre de formations suivies :

	Pas en réseau	En réseau	Total
Sans formation	61%	59%	60%
Avec formation	29%	37%	34%
Sans réponse	10%	4%	7%

	Pas en réseau	En réseau	Total
0 formation	7%	2%	4%
1 formation	12%	25%	20%
2 formations	5%	4%	4%
3 formations	5%	6%	5%
Sans réponse	71%	63%	66%

Les soirées Voyageurs du Soir

Les *Voyageurs du Soir* ont été créés en 2011 par la Direction des Bibliothèques, avec pour objectif de rassembler des usagers dans les bibliothèques de Vendée, autour de la littérature, de la musique ou du cinéma. Ainsi, depuis 2011, plus d'une trentaine de voyages thématiques ont vu le jour et 200 soirées ont été organisées, ayant attiré près de 8 000 personnes.

49% des bibliothèques n'étant pas en réseau et 39% des bibliothèques en réseau ont déjà organisé une soirée VDS, ce qui représente 43% de l'ensemble des bibliothèques. Celles qui en ont préparé une sont généralement satisfaites de l'accompagnement de la Direction des Bibliothèques. Et parmi elles, 83% seraient prêtes à continuer. En outre, la présence de personnel salarié est un indicateur important : 61% des bibliothèques ayant au moins 1 salarié ont organisé une soirée VDS contre 29% des bibliothèques sans salarié.

Les appels à projets

Pour les animations proposées par la Direction des Bibliothèques, des appels à projets sont envoyés aux bibliothèques. Le niveau de satisfaction est variable.

	Pas en réseau	En réseau	Total
Totalement	39%	39%	39%
Moyennement	22%	12%	16%
Pas du tout	10%	4%	7%
Sans réponse	29%	45%	38%

Les réponses libres données permettent de faire ressortir quelques points intéressants :

- 11 bibliothèques considèrent le fonctionnement des projets satisfaisant : la liberté de pouvoir participer, des projets motivants, déjà créés donc faciles à prendre en main, une communication départementale.
- 8 bibliothèques rencontrent des problématiques liées à l'équipe les empêchant de participer : manque de bénévoles, pas de responsable, indisponibilité, besoin d'une formation de gestion de projet
- 4 bibliothèques estiment que le calendrier est trop serré et aimeraient recevoir les appels à projets plus en amont
- 4 bibliothèques ne connaissent pas ou peu les projets proposés
- 2 bibliothèques travaillent avant tout sur des projets communaux ou intercommunaux



Feuille de route

Un mot de Laetitia Jenn

C'est la seconde fois que j'accompagne la Direction des Bibliothèques de Vendée dans une analyse d'enquête. Chaque enquête est spécifique et stimulante et permet d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des bibliothèques, de mieux comprendre leurs enjeux, aisances, difficultés, attentes.

De nouveau, cette enquête est à ma connaissance la seule menée à si grande échelle : celle d'un département entier. Elle va permettre à la Direction des Bibliothèques de mieux encore orienter et enrichir son accompagnement, et aux bibliothèques de bénéficier de ce dernier et, ainsi, de mieux répondre aux besoins des usagers.

Lors de l'enquête précédente, nous avons souhaité mettre l'accent, en fin de rapport, sur les horaires, les espaces, le prêt illimité, la mutualisation, le participatif et la montée en compétences. Je me laisse une fois encore séduire par l'envie, au terme de ces analyses, de donner quelques conseils que le Département a bien voulu reporter dans ce rapport. Merci à lui.

Convenir de l'importance du budget – Certes, les bibliothèques qui ont peu de budget peuvent mettre en place des animations de qualité ; certes elles élaborent des partenariats locaux et peuvent bénéficier de l'accompagnement de la Direction des Bibliothèques. Toutefois, ce rapport montre les fortes disparités de fonctionnement et de résultats selon que les bibliothèques disposent ou non d'un budget fléché et conséquent pour les animations. L'action culturelle dans et hors-les-murs est un élément tout aussi incontournable du dynamisme des bibliothèques que la richesse du fonds documentaire. Celles-ci ne peuvent réussir à continuer d'exister et de se développer sans une véritable stratégie de déploiement d'actions sur le territoire.

Recruter, professionnaliser – Comment ne pas conclure ici que la politique d'animations menée est mieux définie et plus réussie quand la bibliothèque dispose d'au moins 1 salarié ? Tous les chiffres le prouvent, ceux portant sur le nombre d'animations comme ceux issus des questions relatives aux publics ciblés et touchés. La majorité des bénévoles que je rencontre lors des formations sont bien plus sereins lorsqu'un professionnel formé au métier est présent et les accompagne.

Poursuivre les mises en réseau – Circulation des collections, partage, mutualisation, accessibilité, adaptabilité, visibilité..., autant d'atouts convaincants pour continuer à créer des réseaux. En matière d'action culturelle, ces atouts valent aussi : circulation et prêt du matériel, offre d'actions élargies et touchant tous les publics, échange de compétences, satisfaction des

usagers sont autant d'objectifs que le fonctionnement en réseau peut puissamment servir. Outils de découverte, de lien, de valorisation, les animations via le réseau permettent de fidéliser les publics et d'en toucher de nouveaux.

Maintenir un juste équilibre entre participation aux événements nationaux, actions départementales et ancrage local – Il n'est pas chose aisée que de trouver cet équilibre. Il n'a d'ailleurs pas pour objet d'être parfait ni homogène, simplement réfléchi : la Direction des Bibliothèques accompagne les bibliothèques dans le développement d'actions en écho à celles nationales, et encourage les actions à l'échelle départementale via plusieurs appels à projets, et c'est déjà beaucoup. Les actions locales étant amenées à se multiplier, le dicton bibliothéconomique « penser global, agir local » prend ici tout son sens.

Varié et expérimenté – Nous l'avons vu : afin de toucher un maximum de publics (et de non-publics !), les bibliothèques redoublent d'efforts en matière d'action culturelle. Et cela fonctionne. Reste qu'il semble de plus en plus important de varier encore les actions, de les renouveler, d'accepter d'abandonner celles souvent trop récurrentes (accueil des classes, comités de lecture, bébés lecteurs, rencontres d'auteurs) ou au moins d'en changer la fréquence et les modalités. Ce, pour faire de la place à des actions nouvelles, en lien avec la mode (et tant pis si cela ne dure pas), dynamiques et interactives, où l'utilisateur est actif voire organisateur : conférences, ateliers, jeux de société, concours, rallyes...). Certaines d'entre elles se font dans des bibliothèques du département et j'encourage ici les bibliothèques qui le font à continuer dans cette voie, et à expérimenter pour celles qui hésitent, se méfient, résistent : vous verrez, ça fonctionne, et quel bonheur de voir le public présent, content et, parfois aussi, renouvelé. Et de constater que les adolescents et les seniors (et même parfois les adultes que par-ci par-là nous touchons peu) poussent la porte de la bibliothèque.

Sortir des murs – Pour aller à la rencontre de nos publics ! Cela vaut aussi bien pour les collections (que l'on rechigne de moins en moins à voir quitter la bibliothèque, voire que l'on encourage à sortir) que pour les animations. Certains publics ne se déplacent pas, d'autres ne savent même pas qu'il existe une bibliothèque. Lieux trop petits pour recevoir le public, trop invisibles pour que les habitants les aperçoivent, trop peu valorisés ou équipés pour que les publics s'y intéressent, les contraintes sont nombreuses. Pour autant, c'est en quittant la bibliothèque que nous la développons : allons rencontrer nos publics dans d'autres établissements, dans les cafés, sur les marchés... bref là où sont/vont les gens, et nous augmenterons d'autant notre capacité à nous faire connaître et à les attirer.



Conclusion

État des lieux 2019 de l'action culturelle dans les bibliothèques de Vendée

Département de la Vendée – 2020

La loi NOTRe de 2015, qui a redessiné le paysage institutionnel de nos territoires, a parallèlement affirmé la notion de droits culturels, dépassant le principe cher à Malraux de démocratisation culturelle, souvent prescriptrice de contenus.

C'est désormais à chacun et non plus seulement à tous qu'il convient de s'adresser et il nous faut construire une offre culturelle avec les usagers. Cette ambition nous oblige, elle nous contraint (mais est-ce bien une contrainte ?) à interroger nos pratiques et la politique de l'offre dont le danger pourrait être un entre-soi et un bibliocentrisme qui nous amènerait à « manquer la cible ».

Cette étude était donc nécessaire et le travail commun entre l'équipe du secteur Publics et Action Culturelle et Laetitia Jenn a permis de franchir une première étape : mieux connaître les pratiques mais aussi les attentes du réseau des 220 bibliothèques vendéennes. Cette étape était essentielle, ne serait-ce, sur la méthode, que pour enrichir le dialogue et évaluer les actions de tous. Mais elle est aussi particulièrement riche d'enseignements.

Oui, même si cela pourrait sembler une évidence, il faut rappeler qu'aucune politique d'animation de qualité ne peut se faire sans budget.

Oui, la question de la mutualisation des coûts et de la cohérence de l'offre sur un même territoire pose le sujet des prises de compétences claires et ambitieuses des intercommunalités sur ces problématiques d'action et d'animation culturelles.

Oui, la question du salariat et de la présence de professionnels apparaît une fois de plus comme incontournable. Non que la présence des bénévoles ne soit pas souhaitable, bien évidemment. Sans la présence et l'investissement des bénévoles le réseau des bibliothèques vendéen ne serait pas un réseau de proximité. Mais ces bénévoles ont besoin de la présence de professionnels pour développer une offre culturelle en adéquation avec les besoins des Vendéennes et des Vendéens.

Ce rapport est donc une invitation à travailler, une première pierre qui pose les fondations d'une seconde étape qui devra consister à associer plus finement les usagers et non-usagers des bibliothèques à la définition des programmations culturelles. C'est au réseau des bibliothèques de s'emparer de ces questions et il sait qu'il pourra bénéficier du soutien du Département de la Vendée.

ANNEXE

Etat des lieux de l'action culturelle dans les bibliothèques de Vendée

Questionnaire à l'attention des bibliothèques du réseau départemental

I - IDENTITE

Nom de la bibliothèque.....
Commune.....
Est-ce-que la bibliothèque fait partie d'un réseau intercommunal, si oui lequel ?
.....
Superficie de la bibliothèque
Nombre de salariés Nombre de bénévoles.....
Nombre d'inscrits.....
Horaires d'ouverture.....
.....

II – L'ACTION CULTURELLE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque propose-t-elle des animations ? oui non
Si oui, combien d'animations sont proposées chaque année (en moyenne) ?
S'il y en a un, quel budget annuel est alloué par la commune ou l'intercommunalité pour les animations de la bibliothèque ?
Budget communal€ Budget intercommunal€
La bibliothèque a-t-elle une politique d'action culturelle ? oui non
Une programmation annuelle ? oui non
Si oui, qui la définit ?
Quels objectifs sont visés par les animations proposées ?
 Faire vivre la bibliothèque
 Promouvoir le fonds documentaire, mettre en valeur les collections
 Attirer de nouveaux publics à la bibliothèque
 Autres. Précisez :.....
Quelles actions / animations sont proposées ?
 Tables thématiques Soirées lecture à voix Jeux de société
 Expositions haute (type *Voyageurs du* Rallye lecture
 Heures du conte Soir) Concerts
 Séances bébés-lecteurs Rencontres d'auteurs Résidences d'artistes
 Club / comité lecture Ateliers Prix littéraire, concours
 Spectacles Café-lecture Escape Game
 Conférences Projections Speed-booking
 Autres, si oui lesquelles ?.....
.....

La bibliothèque a-t-elle déjà participé à des événements nationaux tels que : Printemps des Poètes, Semaine de la Francophonie, Semaine du Goût, Semaine bleue, Mois du Film Documentaire, Nuit de la Lecture ou autres ? Si oui, lesquels ?

.....
.....

Quels sont les publics ciblés par ces animations ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Tout public | <input type="checkbox"/> Adultes |
| <input type="checkbox"/> Tout-petits (0-3 ans) | <input type="checkbox"/> Seniors |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse (4-11 ans) | <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap |
| <input type="checkbox"/> Adolescents (12-17 ans) | |

Où se déroulent ces animations ?

- A la bibliothèque
- Ailleurs : où et pourquoi ?.....
-

Quand se déroulent-elles ?

- Sur les horaires d'ouverture au public
- En dehors des horaires d'ouverture. Précisez :

Souhaiteriez-vous toucher un public en particulier lors des prochaines animations ? Si oui, lequel ?

.....

Des animations récurrentes sont-elles proposées ? oui non

Si oui, lesquelles et à quelle fréquence ?

.....

Qui les assure (bénévoles, salariés, agents intercommunaux...) ?

Quels moyens sont utilisés pour communiquer sur ces événements ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Brochure annuelle | <input type="checkbox"/> Presse locale |
| <input type="checkbox"/> Tracts et/ou affiches | <input type="checkbox"/> Commerces |
| <input type="checkbox"/> Site web / réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> Relais DDB (Facebook, site web) |
| <input type="checkbox"/> Bulletin communal | <input type="checkbox"/> Autre. Précisez :..... |

Ces animations rencontrent-elles leur public ? oui non

Si non, pourquoi d'après vous ?

.....

Tenez-vous des statistiques sur la fréquentation des animations ? oui non

Vous arrive-t-il de préparer les animations avec des partenaires locaux ? oui non

Si oui, lesquels ? (école/collège, EHPAD, centre de loisirs...)

.....

La bibliothèque accueille-t-elle des classes ? oui non

Si oui, quels niveaux ?

Et à quelle fréquence ?.....

.....

Quelles animations sont proposées aux scolaires ?.....

La bibliothèque propose-t-elle des animations hors les murs ? (par exemple lecture en EHPAD...)
Si oui, lesquelles ?
Et à destination de quel(s) public(s) ?

III – LE SOUTIEN DE LA DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES EN MATIERE D’ACTION CULTURELLE

L’équipe de la bibliothèque a-t-elle connaissance de l’offre proposée par la Direction des Bibliothèques pour l’animation ?

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - Le prêt de matériel d’animation (*) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Les formations dans le domaine de l’action culturelle (**) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - L’accompagnement pour les soirées <i>Voyageurs du Soir</i> | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Les autres projets d’animations proposés (***) | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

(*) Expositions, valises thématiques, Kamishibai, Raconte-tapis, Histoires cousues, Heures du conte numériques

(**) Lectures à voix haute (initiation et approfondissement), le café-lecture, Raconte-tapis et Histoires cousues, Lecture avec les jeunes enfants, cycles publics spécifiques (petite enfance, ados, seniors)

(***) Temps fort Handicap, Mois du Film Documentaire, Prix Chronos...

Si oui, l’offre de services actuellement proposée vous convient-elle ? oui non

Si non, quelles seraient les attentes de l’équipe ?
.....
.....

La bibliothèque possède-t-elle du matériel d’animation (achat, confection) ? (*) oui non

Si oui, quel matériel ? Précisez le nombre.

- Expositions
 Kamishibai
 Tapis de lecture
 Autres. Précisez :

(*) Si votre bibliothèque fait partie d’un réseau intercommunal, merci au bibliothécaire intercommunal de répondre à cette question pour l’ensemble du réseau des bibliothèques dont il a la charge.

Le secteur Publics et Action Culturelle réfléchit à un recensement départemental de ce matériel dans l’idée d’un prêt inter-bibliothèques. Si ce projet voit le jour, accepteriez-vous de prêter votre matériel à d’autres bibliothèques vendéennes ? oui non

Si la bibliothèque ne possède pas de matériel d’animation, l’équipe a-t-elle déjà réservé du matériel d’animation à la Direction des Bibliothèques ? oui non

Si oui, quel type de matériel ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Raconte-tapis/Histoire cousue/Tapis de lecture |
| <input type="checkbox"/> Valise thématique | <input type="checkbox"/> Heure du conte numérique |
| <input type="checkbox"/> Valise musique (CD) / cinéma (DVD) | |
| <input type="checkbox"/> Kamishibai | |

Si oui, combien de fois par an en moyenne ?
Si non, pourquoi ?

L’équipe était-elle satisfaite de ce matériel ? oui non

Si non pourquoi ?

Connaissez-vous la rubrique « Actions culturelles » dans l’onglet « Espace Pro » du site Internet de la Direction des Bibliothèques ? oui non

Est-ce-qu'une ou plusieurs personnes de l'équipe a/ont suivi une formation dans le domaine de l'action culturelle lors des 12 derniers mois ? Nombre de personnes :.....
Si oui, quelle(s) formation(s) ?
.....

L'équipe de la bibliothèque a-t-elle déjà organisé une soirée *Voyageurs du Soir* ? oui non
Si oui, comment évalueriez-vous l'accompagnement proposé par la Direction des Bibliothèques ?
 Très satisfaisant Satisfaisant Moyennement satisfaisant Pas satisfaisant

Si vous avez répondu « moyennement » ou « pas satisfaisant », merci de préciser la (ou les) raison(s) :
.....
.....
.....

Seriez-vous prêts à organiser une nouvelle soirée *Voyageurs du Soir* ? oui non

Avez-vous déjà emprunté un kit pour préparer une soirée *Voyageurs du Soir* ? oui non
Qu'est-ce-qui vous a été utile dans ce kit ?
 La trame / le déroulement détaillé de la soirée
 Les suggestions de lectures
 Le complément apporté par la sélection thématique

Remarques
.....

La Direction des Bibliothèques lance plusieurs appels à projets par an (*Voyageurs du Soir*, Mois du Film Documentaire, Prix Chronos de Littérature, Handicap...), cette façon de procéder convient-elle à votre mode de fonctionnement ? Merci de préciser la (ou les) raison(s) de votre choix.
 Totalement Moyennement Pas du tout

.....
.....
.....

Ce questionnaire touche à sa fin. Si vous avez des remarques complémentaires et/ou des suggestions en matière d'action culturelle, merci de nous en faire part :

.....
.....
.....
.....

Le secteur Publics et Action Culturelle de la Direction des Bibliothèques vous remercie vivement d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Merci de nous le renvoyer par mail ou par courrier au plus tard le 20 avril 2019.

Direction des Bibliothèques
9 impasse Ampère
85000 LA ROCHE SUR YON
animationsbdv@vendee.fr
02 28 85 79 00

